

AJ.-  
REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

**DECRET N° 2007-489 DU 02 NOVEMBRE 2007**

Chargeant Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI,  
Ministre d'Etat Chargé de l'Economie, de la  
Prospective, du Développement et de l'Evaluation  
de l'Action Publique de l'intérim du Président de  
la République pour compter du 02 novembre  
2007.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2007-300 du 17 juin 2007 portant composition du Gouvernement et le décret n° 2007-368 du 03 août 2007 qui l'a modifié ;

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Pendant l'absence du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI, Ministre d'Etat Chargé de l'Economie, de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique est chargé d'assurer l'intérim dès le départ des délégations présidentielles en Allemagne, aux Emirats Arabes Unis et en Libye.

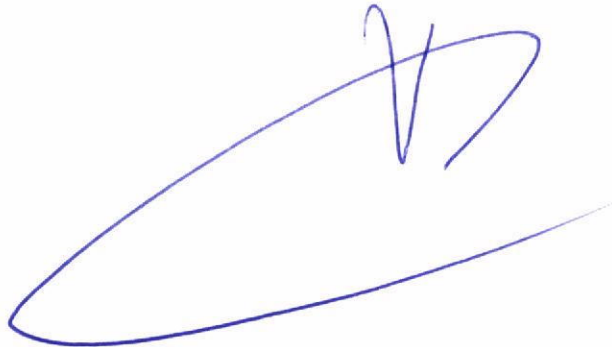
.../...

**Article 2.-** Il est délégué à Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI, Ministre d'Etat Chargé de l'Economie, de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique durant cette période, les pouvoirs de Chef du Gouvernement.

**Article 3 :** Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 02 novembre 2007

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Dr Boni YAYI.-**

**AMPLIATIONS** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 HCJ 2 CES 2 HAAC 2 MINISTERES 23  
SGG 4 DC/MIL 2 DEPARTEMENTS 6 JO 1.